

RHÔNE-ALPES

Synthèse
de territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 176 - septembre 2012

Valence-Drôme-Ardèche-Centre : un territoire, deux dynamiques

Le territoire "Valence-Drôme-Ardèche-Centre" (VALDAC) se compose de deux parties distinctes : un territoire urbain et périurbain, autour de l'agglomération de Valence, et un territoire fortement rural, l'Ardèche centrale, les deux zones communiquant assez peu. Entre 1999 et 2008, la population s'est accrue de 0,5 % par an en moyenne. Cette croissance démographique s'explique avant tout par l'accroissement naturel, le solde migratoire restant toutefois positif. La proportion de retraités et d'ouvriers dans la population est importante. Bien qu'en déclin depuis les années 70, le niveau de l'emploi industriel demeure élevé et, avec le développement des services, la part de l'économie présentielle est forte. Les parties valentinoise et ardéchoise présentent des dynamiques différentes. Les acteurs locaux s'attachent à mener des politiques de renforcement de l'attractivité économique et de développement équilibrées entre ces deux sous-territoires. Industrie et économie sociale sont au centre de ces actions.

Serge Maury

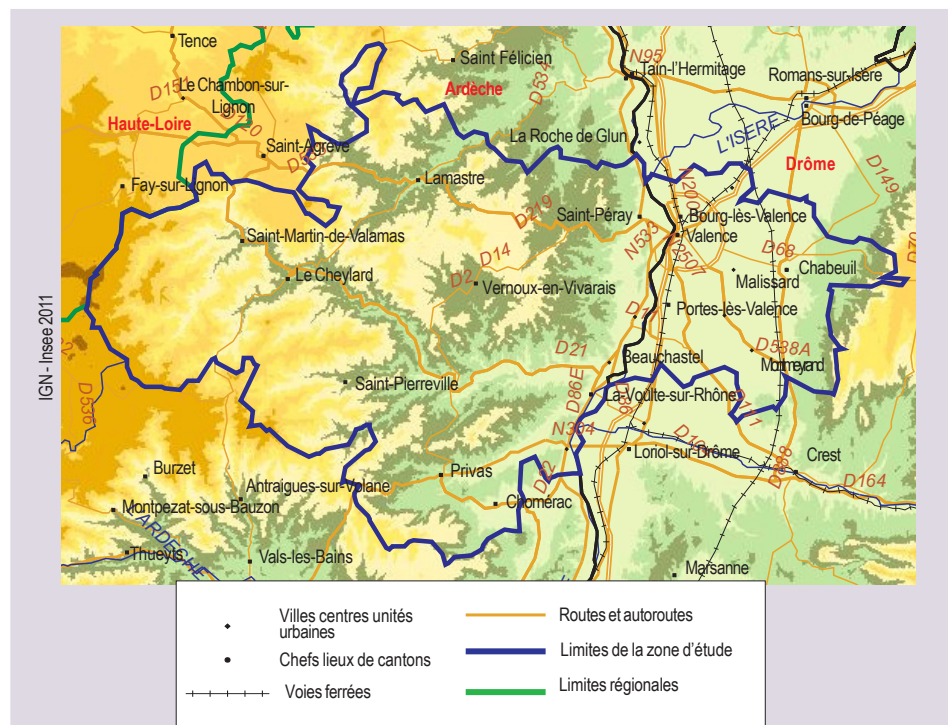
Le VALDAC s'étend à la fois sur la Drôme et sur l'Ardèche. Il regroupe une part importante de la plaine de Valence ainsi que la partie centrale et montagneuse de l'Ardèche. Ce territoire s'organise autour de deux préfectures de département : Valence et Privas. Le VALDAC comprend quatre aires urbaines. La principale est celle de Valence, qui, avec 160 800 habitants en 2008, concentre à elle seule 73 % de la population. Viennent ensuite les aires de Privas (18 600 habitants), de La Voulte-sur-Rhône (8 200 habitants) et du Cheylard (5 900 habitants). 57 % du territoire est composé de forêts et de milieux semi-naturels. La moitié de sa superficie est située dans le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

En 2008, la population du VALDAC compte 220 400 habitants, contre 210 100 en 1999. Cette

croissance annuelle moyenne de 0,5 %, quoique similaire à celle de la zone de référence¹ (0,5 %), est plus faible qu'au niveau régional (+ 0,9 %). Elle s'est accélérée dans la période récente après une évolution plus modeste dans les années 1980 (+ 0,39 % par an) et 1990 (+ 0,35 % par an).

¹ Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de «référence», englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Cinq territoires de référence sont définis : «les grandes agglomérations», «les villes moyennes», «le périurbain», «le rural», «les stations de montagne». Le VALDAC est comparé au territoire composé de «grandes agglomérations». Cette zone de référence est constituée des communes de l'Espace Métropole Savoie, du Grand Lyon, de Saint-Étienne Métropole, Grenoble-Alpes Métropole, du Bassin Annécien et du VALDAC.

Relief et voies de communication



Excédents naturel et migratoire : moteurs de la croissance démographique

Carte d'identité du territoire

	Valence Drôme Ardèche Centre		Référence		Région
	1999	2008	1999	2008	2008
Population	210 121	220 410	2 613 286	2 730 247	6 117 229
Poids dans la région (%)	3,7	3,6	46,3	44,6	
Densité (hab./km ²)	119	125	493	515	140
Nombre de communes	110	110	414	414	2 879
dont % en EPCI (*)	1,8	94,5	50,7	97,6	94,6
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (%)	87,6	87,7	97,3	97,1	85,7
Part des moins de 25 ans (%)	31,0	29,8	33,7	32,8	31,9
Part des 65 et plus (%)	16,6	18,3	14,7	16,1	15,9
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,87	1,63	2,29	2,04	2,01

(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2011

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

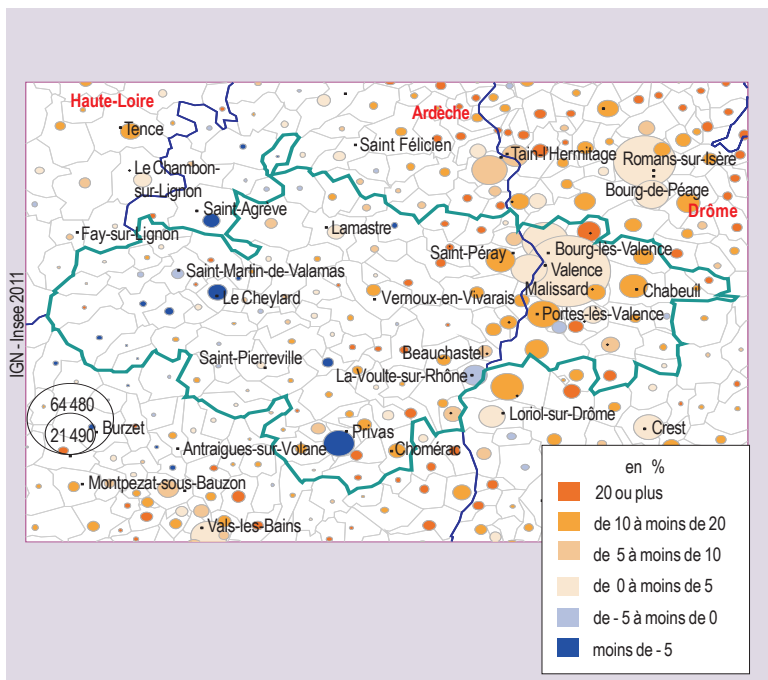
Au sein du VALDAC, deux territoires se singularisent par leurs caractéristiques : la partie urbaine, autour de l'aire urbaine de Valence, et la partie ardéchoise, rurale. La première regroupe, sur seulement 28 % de la superficie de la zone, près de 3 habitants sur 4 (160 800 habitants) alors que la seconde compte seulement 59 600 habitants.

Auparavant uniquement alimentée par l'excédent naturel, la croissance démographique repose depuis

1999 sur les deux moteurs, les excédents naturel et migratoire.

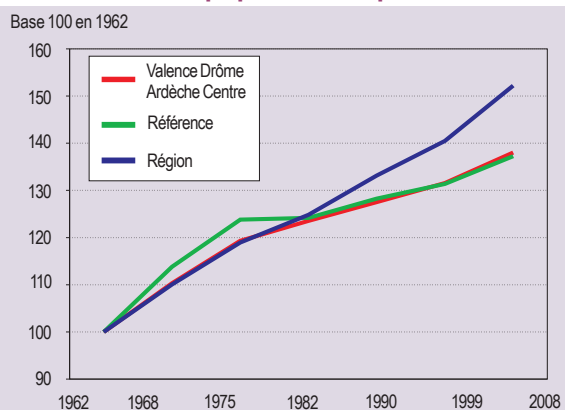
La situation est toutefois contrastée entre les parties drômoise et ardéchoise. La première, qui englobe l'aire de Valence, connaît une croissance démographique ininterrompue depuis 1962. Le moteur de cette croissance repose avant tout sur le solde naturel. A contrario, la seconde a perdu des habitants jusqu'à la fin des années 1990, ne renouant avec la croissance qu'au début des années 2000, sous l'impulsion de migrations résidentielles de nouveau favorables ; sur cette période, le solde naturel reste négatif.

Nombre d'habitants en 2008 et évolution de la population entre 1999 et 2008



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008

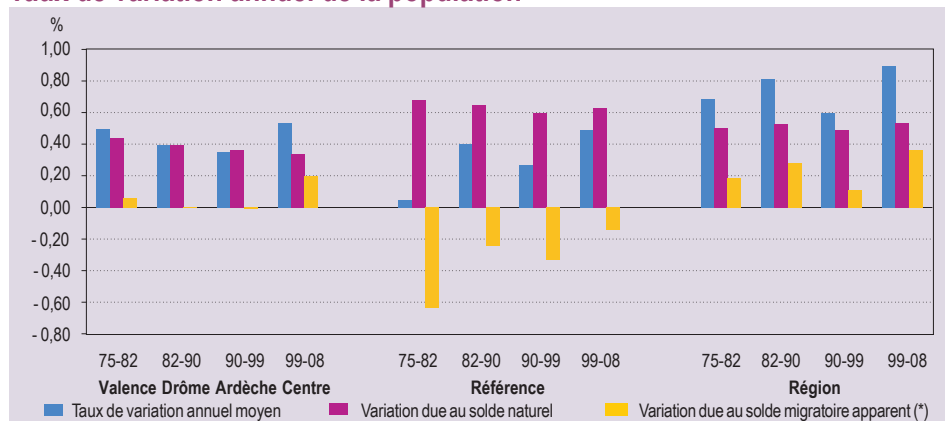
Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

Une population âgée à forte part d'ouvriers et de retraités

Taux de variation annuel de la population



(*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

Sources : Insee - Recensements de la population - État-civil

Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	3 259	2 939	320	+ 1,2
de 15 à 19 ans	1 939	2 053	-114	-0,8
de 20 à 29 ans	7 132	8 242	-1 110	-4,3
de 30 à 39 ans	5 252	5 162	90	+0,3
de 40 à 54 ans	4 062	3 760	302	+0,7
de 55 à 64 ans	1 833	1 640	193	+0,7
65 ans et plus	1 909	1 464	445	+1,1
Ensemble	25 387	25 260	127	+0,1

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation principale)

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	53	91	-38	-2,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	726	746	-20	-0,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 810	2 725	85	+0,7
Professions intermédiaires	4 642	4 735	-93	-0,4
Employés	4 078	4 210	-132	-0,4
Ouvriers	2 641	2 866	-225	-0,9
Retraités	2 737	2 128	609	+1,2
Étudiants et élèves	2 581	3 647	-1 066	-7,0
Autres inactifs	1 697	1 669	28	+0,2
Ensemble	21 965	22 816	-851	-0,5

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

D'ici 2040, une perspective de croissance démographique faible

Les caractéristiques des logements

	Valence Drôme Ardèche Centre			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2008 en %	Part en %	Évolution 1999/2008 en %
Résidences principales	96 168	84,8	+11,1	89,5	+10,1
Résidences secondaires	8 117	7,2	+4,5	3,2	+1,2
Logements occasionnels	554	0,5	-48,2	0,8	-27,8
Logements vacants	8 528	7,5	+23,4	6,6	-7,1
Ensemble des logements	113 367	100,0	+10,8	100,0	+8,1

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	Valence Drôme Ardèche Centre			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2008 en %	Part en %	Évolution 1999/2008 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	54 008	56,2		27,2	
Appartements	41 360	43,0		71,7	
Autres	800	0,8		1,1	
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	57 531	59,8	+15,5	49,5	+16,7
Locataires de logement vide non HLM	23 846	24,8	+11,7	26,7	+6,4
Locataires d'un logement vide HLM	10 646	11,1	+3,2	17,8	+1,5
Locataires d'un logement meublé	2 193	2,3	+19,9	3,8	+45,3
Logés gratuitement	1 952	2,0	-39,7	2,3	-28,6
Ensemble des résidences principales	96 168	100,0	+11,1	100,0	+10,1

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale)

La population du VALDAC est relativement âgée. Les plus de 60 ans, par exemple, y sont plus présents que dans la zone de comparaison (18 % contre 16 %). Il en est de même pour le poids dans la population totale des jeunes âgés de 15 à 29 ans (18 % contre 22 % dans la zone de référence). Malgré des disparités qui se sont renforcées au cours des 20 dernières années, le déficit de jeunes est manifeste pour l'ensemble du territoire. La part des 15 à 29 ans s'élève à 14 % pour la partie ardéchoise et à 19 % pour la partie urbaine valentinoise. L'attractivité des jeunes est donc un enjeu pour le VALDAC, qui peut s'appuyer sur son pôle universitaire afin d'attirer davantage d'étudiants.

Le VALDAC se caractérise également par une plus grande proportion d'ouvriers (17 % contre 15 % pour la zone de référence) ainsi que par un poids plus important de retraités (36 % contre 30 %). De même, les ménages dont le chef de famille est un cadre supérieur sont nettement moins présents (9 % contre 14 % pour le territoire de référence et 12 % pour l'ensemble de la région). Ce déficit relatif de cadres est constaté sur l'ensemble du territoire, la partie ardéchoise ne se distinguant pas de la partie drômoise. Avec moins de 15 %, la part des ménages dont la personne de référence occupe une profession intermédiaire est faible.

La sous-représentation des catégories socioprofessionnelles élevées se reflète dans le niveau de formation initiale. Seulement 13 % des actifs sont diplômés du second degré de l'enseignement supérieur, nettement moins que dans la zone de référence (21 %) et qu'au niveau régional (16 %). À l'inverse, les moins diplômés (CAP, BEP) sont plus nombreux (27 %).

À l'horizon 2040, on estime que la population du VALDAC bénéficiera d'une croissance nettement plus faible que celle de la région (+12 % entre 2007 et 2040 contre 23 % en Rhône-Alpes). Celle-ci devrait être essentiellement alimentée par des excédents migratoires. Le vieillissement de la population devrait s'intensifier. En effet, la part des 65 ans et plus passerait de 18 % en 2007 à 29 % en 2040 (sur la même période, cette part pour l'ensemble régional passerait de 16 % à 25 %). Dans le même temps, celle des moins de 25 ans évoluerait de 30 % à 27 % (contre 32 % et 29 % pour Rhône-Alpes).

Le parc de logements du VALDAC est marqué par une part de propriétaires de résidences principales avoisinant 60 % (contre la moitié dans le territoire de référence). L'habitat présente une prépondérance de maisons individuelles (56 %). Les parties drômoise et ardéchoise se distinguent fortement. Tout d'abord, le taux de résidences secondaires est beaucoup plus important en Ardèche-centre (19 % du parc immobilier) que dans le Valentinoise (1 %). De plus, la part des propriétaires y est aussi nettement plus élevée

Un habitat de propriétaires

Des migrations résidentielles fortes avec les aires urbaines de Lyon et de Grenoble

Des revenus inférieurs à la moyenne régionale

(65 % contre 58 %). Pour les acteurs du territoire, un des objectifs est de diversifier les types d'habitat afin de répondre à la demande, notamment de logement social et locatif.

Entre 2003 et 2008, environ 25 000 personnes sont venues habiter en Valence-Drôme-Ardèche-Centre. Un nombre équivalent a quitté le territoire. Plus de la moitié des migrations résidentielles s'effectuent au sein de Rhône-Alpes. Sur la période, le VALDAC a perdu 1 800 personnes avec les autres territoires rhônalpins. Les départs se font principalement au profit des aires urbaines de Lyon et de Grenoble mais aussi vers les aires urbaines proches et de moindre taille (Romans-sur-Isère, Livron-sur-Drôme et Toumon-sur-Rhône). La deuxième région d'échanges est Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais les flux sont équilibrés entre sortants et entrants. Les apports nets d'habitants, en dehors de Rhône-Alpes, viennent principalement d'Île-de-France, du Nord-Pas-de-Calais et du Centre. Dans le même temps, les départs hors région profitent aux régions méridionales (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine).

Les caractéristiques sociodémographiques du territoire sont renforcées par le jeu des migrations résidentielles. Le déficit migratoire est le plus fort pour les 20-24 ans, et contribue ainsi à une moindre représentation de cette tranche d'âge, par ailleurs déjà peu présente dans la population (part en baisse de 7 % entre 2003 et 2008). La poursuite d'études ou l'entrée sur le marché de l'emploi justifient ces départs.

Dans la partie ardéchoise, les arrivées de familles avec enfants semblent fréquentes. En effet,

l'excédent migratoire y est le plus important pour la tranche des 35-55 ans et pour les enfants de moins de 14 ans.

En termes de catégories socioprofessionnelles, l'excédent migratoire n'est constaté que pour les retraités et les cadres. En particulier, 18 % des nouveaux arrivants en Ardèche-centre sont des retraités (contre 10 % pour l'aire de Valence). Dans l'ensemble du VALDAC, les arrivées d'employés et de professions intermédiaires, bien que nombreuses (respectivement 4 000 et 4 600 personnes par an) sont compensées par des flux de départs tout aussi importants.

La part de la population en situation de précarité monétaire est relativement élevée dans le territoire. Pas moins de 48 % des foyers fiscaux sont non imposés dans le VALDAC, alors que cette part ne se monte qu'à 43 % pour la zone de comparaison. De surcroît, avec près de 21 900 euros par foyer fiscal, le revenu moyen est inférieur de 10 % à ceux de la zone de comparaison et de la région Rhône-Alpes.

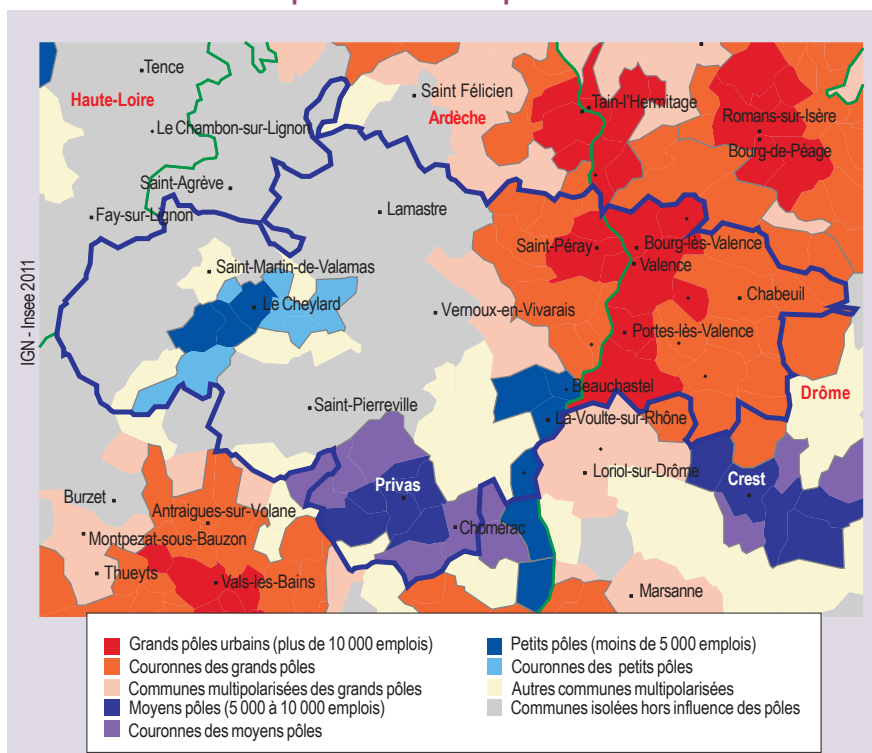
Au sein du territoire, la situation est plus difficile dans la partie ardéchoise où plus de la moitié des foyers fiscaux sont non imposés (53 % en 2008). Cette proportion s'est d'ailleurs accrue depuis 2001 (51 %). Durant la même période, pour les communes de l'aire urbaine valentinoise, cet indicateur s'est amélioré passant de 49 % à 46 %.

Le VALDAC connaît un taux de chômage² structurellement parmi les plus élevés de Rhône-Alpes. Enregistré fin 2010, il s'élève à 9,4 % contre 8,4 % pour l'ensemble de la région. Au plus fort de la crise, il est monté à 9,9 % au 4^e trimestre 2009. Le soutien aux populations vulnérables, nombreuses sur la zone, constitue un enjeu de politiques locales pour les acteurs du territoire. Des actions d'accompagnement des populations précaires ont été initiées, comme la mise en place de structures d'accueil, des aides à la formation et à l'insertion.

En 2008, le nombre d'emplois sur le territoire s'élève à 100 900 tandis que le nombre d'actifs est de 88 800. Ainsi, le nombre d'emplois excède le nombre d'actifs résidents ; cela fait de cette zone un pôle d'emplois, caractéristique d'un phénomène métropolitain.

La conséquence pour le VALDAC est un important volume d'échanges domicile-travail avec l'extérieur. Tous les jours, 24 500 personnes viennent travailler dans le territoire quand, dans l'autre sens, un peu plus de 12 400 actifs résidents le quittent pour travailler ailleurs. Les échanges avec l'extérieur de la zone se sont développés entre 1999 et 2008. La part des actifs travaillant en dehors du VALDAC est passée de 12 % à 14 % durant cette période.

Espace urbain et espace rural



Source : Insee, Recensement de la population 2008

² Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail mesuré sur la zone d'emploi Drôme Ardèche Centre.

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Valence Drôme Ardèche Centre		Référence		Région	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Agriculteurs exploitants	1,5	1,0	0,3	0,3	1,3	1,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	5,2	4,9	4,9	4,3	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,1	9,2	11,5	13,8	9,5	11,7
Professions intermédiaires	14,6	14,9	16,0	16,3	15,4	16,0
Employés	11,7	11,3	11,9	12,0	10,6	10,9
Ouvriers	19,2	17,0	17,0	14,8	20,3	17,8
Retraités	31,7	35,6	27,7	30,1	28,8	31,4
Étudiants et élèves	1,7	1,7	4,8	4,1	2,6	2,1
Autres inactifs	6,3	4,4	6,0	4,3	5,7	3,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation complémentaire)

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2008	Valence Drôme Ardèche Centre		Référence		Région	
	2006	2008	2006	2008	2006	2008
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	21 627	21 833	24 013	24 237	23 718	24 070
Foyer fiscaux non imposés (en %)	48,1	48,3	42,5	42,4	43,8	43,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	32 588	32 997	34 492	34 801	33 966	34 557
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)		27,8		24,0		23,3

Sources : Insee - DGFIP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux localisés des ménages

De nombreux déplacements domicile-travail

Dans le même temps, celle des "entrants" est passée de 19 % à 23 %. Ceux-ci proviennent principalement d'aires urbaines proches : Romans-sur-Isère, Livron-sur-Drôme, Tournon-sur-Rhône et Montélimar.

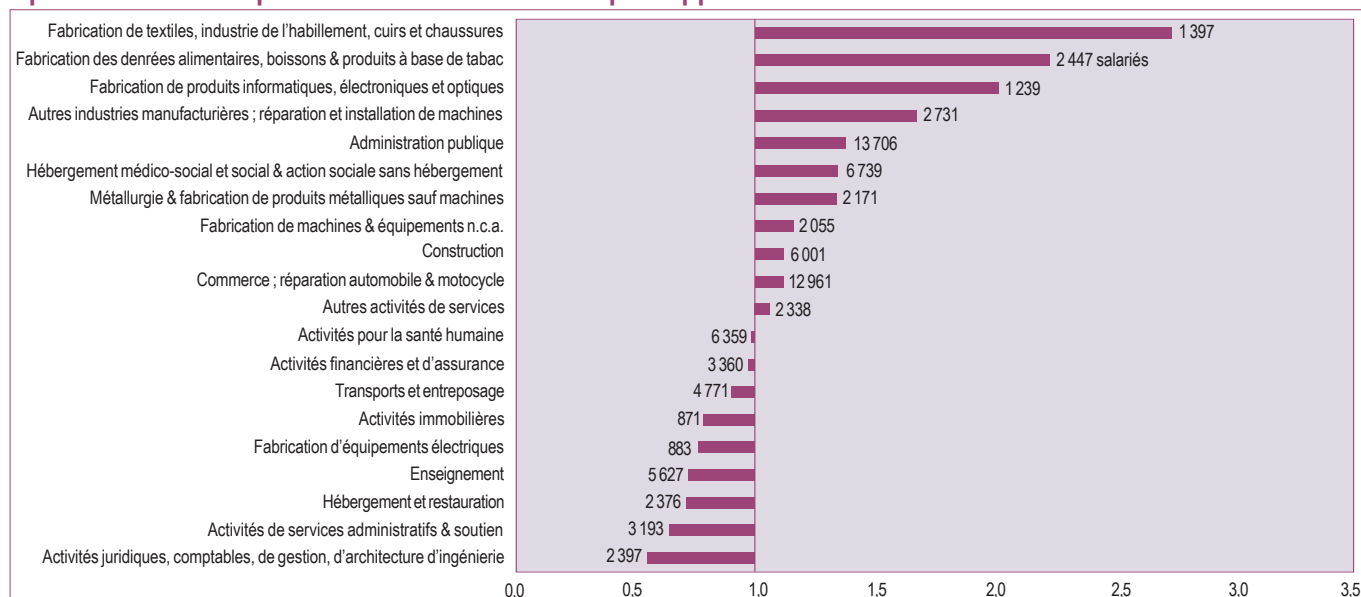
Les échanges domicile-travail au sein-même du territoire sont également nombreux : Valence attire principalement des actifs de ses alentours proches et bien desservis (Guilherand-Granges, Crussol). Les apports d'actifs de la partie ardéchoise à

destination de l'aire urbaine valentinoise sont en revanche peu nombreux en raison de l'éloignement et de l'insuffisance des voies de communication. L'amélioration des conditions d'échanges est-ouest est un enjeu stratégique pour les acteurs locaux. Ces derniers encouragent l'offre de transport collectif, œuvrant aussi pour le décongestionnement et la qualité du réseau routier. L'aire urbaine de Valence concentre la majeure partie des emplois et de l'activité économique de la zone. En 2008, elle regroupait un peu plus de la moitié de l'emploi agricole (1 300 actifs), la quasi-totalité de l'emploi industriel et une part très importante de l'emploi tertiaire (à proportion de 79 % de l'emploi tertiaire de l'ensemble du VALDAC).

L'emploi industriel est plus présent dans le VALDAC que dans la zone de référence (18 % contre 15 %). La spécialisation du territoire est forte dans les activités de réparation et d'installation de machines et d'équipements (17 % des postes contre 12 % dans la zone de référence) et celles de la fabrication de denrées alimentaires (14 % contre 8 % dans la référence). Les effectifs les plus importants se trouvent au sein d'entreprises spécialisées dans la haute technologie comme l'impression numérique (Markem-Imaje) et l'aéronautique de pointe (Thales Avionics). Les acteurs locaux encouragent cette activité industrielle par l'animation de pôles spécialisés, avec, par exemple le pôle "impression numérique".

Dans la partie ardéchoise, l'implantation industrielle est caractérisée par de petits pôles d'emplois autour du Cheylard (industrie du bijou et du textile), de Privas, de Lamastre et du Vernoux.

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2009



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence)

Lecture : la fabrication de textiles, industrie de l'habillement, cuirs et chaussures présente une forte spécificité dans la zone d'étude (2,7 par rapport à la zone de référence), pour un effectif de 1 397 salariés.

Source : Insee, Clap 2009 champ complet hors agriculture et défense

Marché du travail

15 ans et plus	1999			2008		
	Valence Drôme Ardèche Centre	Référence	Région	Valence Drôme Ardèche Centre	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	82 453	1 040 497	2 308 240	88 771	1 150 258	2 636 824
<i>Dont salariés</i>	72 112	934 014	2 017 413	77 900	1 031 873	2 316 368
<i>Dont non salariés</i>	10 341	106 483	290 827	10 870	118 385	320 456
Chômeurs	12 092	151 017	286 935	11 716	140 572	281 101
% chômeurs dans population active	12,8	12,6	11,0	11,7	10,9	9,6

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale)

Une économie sociale très présente en Ardèche-Centre

Les activités industrielles pèsent 27 % de l'emploi dans cette partie du territoire. Les secteurs d'activité sont le textile, l'habitat, le cuir et la chaussure. Le Cheylard abrite les deux entreprises les plus importantes en effectif de l'Ardèche-centre : les Bijoux GL et les Plastiques Chomarat.

Une approche par fonction de l'emploi fait apparaître des effectifs importants dans les fonctions "Gestion", "Fabrication" et "Santé-Action sociale". En outre, elle met en évidence le déficit de "cadres des fonctions métropolitaines" : ces derniers représentent, en 2009, 7,7 % de l'emploi total dans le VALDAC contre 12 % pour la zone de référence et 9,3 % pour l'ensemble de la région. Si cette part a progressé depuis 1982, sa croissance a été parmi les plus faibles de Rhône-Alpes. En effet, en 1982, les cadres métropolitains du VALDAC pesaient 4,7 % de l'emploi ; niveau alors similaire à celui de la région.

Au sein du territoire, le contraste est fort et s'est amplifié dans le temps. Pour la partie ardéchoise, cette part est passée de 2,9 % en 1982 à 6,0 % en 2009. Ce niveau très faible s'explique par un tissu économique principalement composé d'entreprises de petite taille, peu concernées par les fonctions métropolitaines.

L'économie présentielle du VALDAC représente 69 % des emplois. Les activités de services à la

population y contribuent fortement. C'est notamment le cas dans la partie ardéchoise pour laquelle 73 % des emplois sont présentiels. À titre de comparaison, ils représentent 66 % de l'emploi pour la zone de référence et 62 % pour la région. L'économie sociale est plus présente dans le VALDAC que dans la zone de comparaison (13 % de l'emploi contre 10 %). Cette activité s'exerce principalement dans le secteur associatif. Les salariés de l'économie sociale sont plus âgés et moins qualifiés que dans la zone de référence et que dans l'ensemble de la région (9 % de cadres dans le VALDAC, contre respectivement 14 % et 11 %).

Dans la partie ardéchoise, 17 % des salariés travaillent dans ce secteur contre 11 % dans l'aire urbaine de Valence. Les acteurs du développement du territoire, anticipant le vieillissement de la zone et les besoins des populations nouvellement installées, préconisent justement un développement de cette économie sociale, et plus largement de tous les services à la personne.

L'implantation des services et équipements se concentre au plus près des populations du territoire, plus particulièrement à proximité de Valence. L'aire urbaine valentinoise concentre ainsi la plupart des pôles de services : 22 pôles de proximité contre 15 du côté ardéchois et 8 des 13 pôles inter-médiatiques. Valence, Guilherand-Granges et Privas sont pôles de services supérieurs.

En termes d'offre, le niveau d'équipement est très satisfaisant pour les services de proximité.

Une bonne desserte de services structurée autour de Valence

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2008

	Valence Drôme Ardèche Centre		Référence
	Effectifs	(%)	%
Activités présentielles	65 622	65,2	63,4
Activités non présentielles	35 071	34,8	36,6
Ensemble	100 694	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2008	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	82 458	100,0	88 795	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	72 698	88,2	76 417	86,1
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	36 262	44,0	34 736	39,1
Travaillant en dehors de la zone	9 760	11,8	12 379	13,9
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	89 734	100,0	100 884	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	72 698	81,0	76 417	75,7
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	17 036	19,0	24 467	24,3
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	1,09		1,14	

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	Valence Drôme Ardèche Centre		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2010	2 444		
Flux annuel moyen 2003-2005	1 168	+ 75,7	+ 80,8
Flux annuel moyen 2008-2010	2 052		

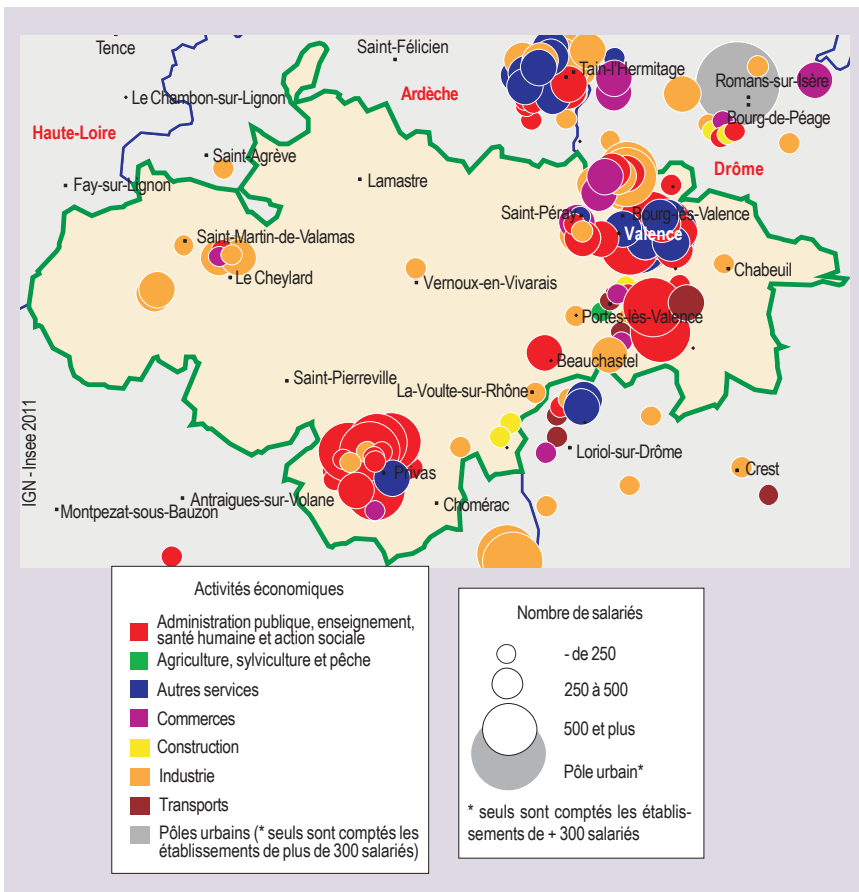
Source : Insee, Sirène - Champ ICS

Cela n'empêche pas que de nombreux villages et bourgs, très peu peuplés, manquent des équipements et services élémentaires : seule 1 commune sur 2 dispose d'une boulangerie, 1 sur 3 d'un médecin généraliste et 1 sur 5 d'une banque. Toutefois, la population de ces communes accède généralement à ces services en moins de quinze minutes.

La situation est moins favorable pour les services intermédiaires. La part de la population disposant de ces services dans sa commune est systématiquement moins forte que celle de la zone de référence. Les déficits les plus marqués concernent les trésoreries (46 % de la population couverte), les opticiens-lunetiers et les magasins de chaussures. Les temps d'accès restent cependant satisfaisants : mis à part les équipements précédemment cités, l'ensemble des services intermédiaires bénéficie d'une desserte inférieure à quinze minutes. Dans la partie ardéchoise, les manques les plus notables concernent les gardes d'enfants et l'aide aux personnes âgées. Cette inégalité de desserte au sein du territoire et l'enjeu qui en découle pour les services aux personnes âgées constituent un point de vigilance pour les acteurs publics locaux. Des actions sont mises en oeuvre afin de développer l'accès aux services ; à titre d'exemple, en 2010, le territoire a conçu et diffusé un document pour aider à la mise en place des services de portage de repas pour les personnes âgées.

L'offre de services de la gamme supérieure est moins riche dans le VALDAC que dans la zone de comparaison. De nombreux équipements de la gamme couvrent moins de la moitié de la population du territoire, avec des insuffisances en ce qui concerne les agences de Pôle emploi, les maternités et certaines spécialités médicales. L'offre se concentre dans l'aire urbaine de Valence, la partie ardéchoise étant défavorisée pour l'accès aux équipements supérieurs. En moyenne sur le territoire, les temps d'accessibilité sont moins bons que pour l'ensemble des métropoles de Rhône-Alpes.

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2009



Source : Insee, Clap 2008

Répartition de l'emploi par fonction en 2008

	Valence Drôme Ardèche Centre		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	2 281	2,3	4,3
Prestations intellectuelles	3 114	3,1	4,2
Agriculture	2 138	2,1	0,6
Bâtiment	6 776	6,7	5,6
Fabrication	10 729	10,7	9,2
Commerce interentreprises	3 835	3,8	4,7
Gestion	14 036	13,9	15,6
Transport, logistique	8 232	8,2	7,8
Entretien, réparation	7 220	7,2	6,6
Distribution	8 492	8,4	7,4
Services de proximité	8 690	8,6	8,5
Éducation, formation	4 594	4,6	5,3
Santé action sociale	9 200	9,1	9,3
Culture loisirs	1 779	1,8	2,1
Administration publique	9 578	9,5	8,7
Ensemble	100 694	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2007 (exploitation complémentaire)

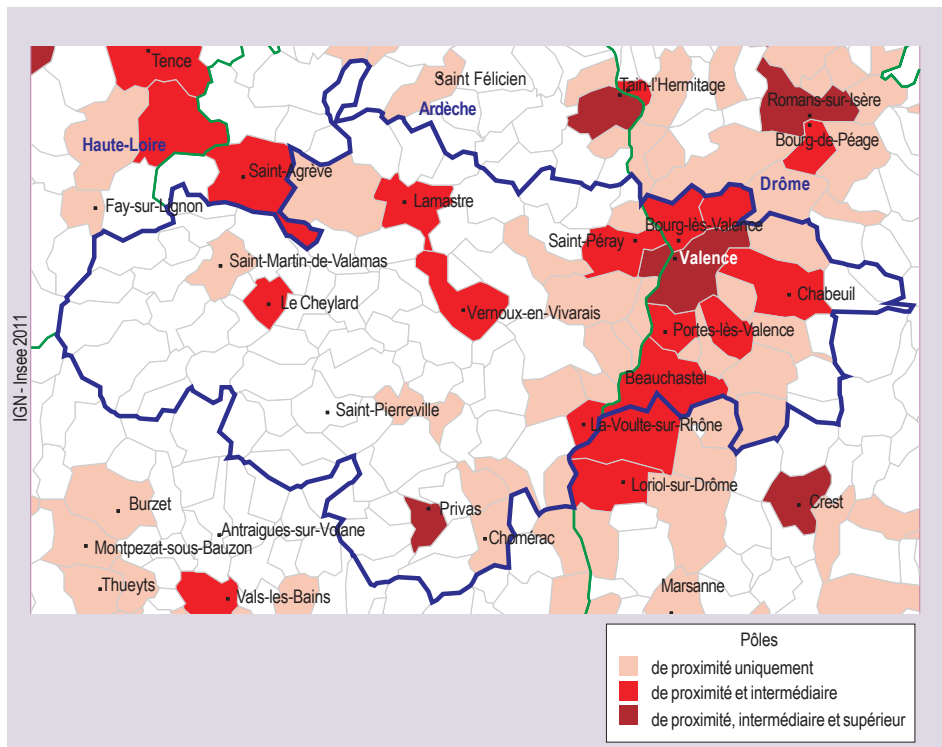
C'est pour cette raison que la charte du territoire présente la volonté de voir l'offre de services se développer de manière géographiquement équitable sur le territoire, notamment pour les services de santé, les services à la personne et le tissu artisanal et commercial.

Le territoire Valence-Drôme-Ardèche-Centre dispose d'une vocation touristique affirmée, avec 24 lits touristiques pour 100 habitants, là où, dans la zone de comparaison, on n'en dénombre que 11. Il s'agit essentiellement d'un tourisme de résidences secondaires. L'hôtellerie de plein air arrive en seconde place dans l'offre touristique. Le tourisme dans le VALDAC se concentre essentiellement sur l'Ardèche (42 250 lits touristiques contre 9 300 dans le Valentinois) ; cela s'explique par le caractère rural et montagnard ainsi que par la richesse des paysages naturels de cette partie du territoire.

Le tourisme est un axe prioritaire de développement pour les acteurs du territoire. L'enjeu est d'exploiter au mieux les potentialités

du territoire afin de développer un tourisme à la fois sportif, culturel et de loisirs. ■

Pôles de services



Source : Insee, BPE 2008

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations
statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, septembre 2012

© INSEE 2012 - ISSN 1763-7775

Fiscalité locale en 2008

	Valence Drôme Ardèche Centre		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	220	21,3	279	22,5
Foncier bâti	350	33,9	371	30,0
Foncier non bâti	10	1,0	4	0,3
Taxe professionnelle	453	43,8	582	47,1
Total des 4 taxes	1033	100,0	1 237	100,0

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2008

	Valence Drôme Ardèche Centre	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	668	758	750
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,86	1,08	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	7,9	43,3	38,7

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : Ardèche Méridionale, Drôme des Collines, Bassin de vie de Bourg-en-Bresse.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : Maurienne, Parc Naturel Régional du haut-Jura.

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et François Lebrun de l'Insee Rhône-Alpes.